

Pourquoi la Côte d'Ivoire a besoin de statistiques fiables



Institut National de la Statistique

Plateau, Cité administrative, Tour C, 2^{ème} étage - BP V 55 Abidjan 01
Côte d'Ivoire – Tél : (225) 20 21 05 38 - Fax : (225) 20 21 63 27 - E-mail : ins_rci@yahoo.fr



Le rôle crucial des statistiques dans le développement et la lutte contre la pauvreté n'est plus à démontrer. Toute nation engagée dans la réalisation de ses politiques de développement nationales mais aussi dans celle des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) se doit de produire des statistiques de qualité. Les utilisateurs, et tout particulièrement l'État, peuvent ainsi baser leurs décisions sur des informations pertinentes et fiables, et assurer une planification et un suivi des programmes de développement efficaces.

STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) intérimaire de la Côte d'Ivoire, intitulé « Croissance, Développement, Création de Richesse et Réduction de la Pauvreté » a été adopté en 2002 et couvrait la période 2003-2007. Le DSRP intérimaire projette le pays à l'horizon 2025 et a pour vision d'assurer un développement durable et équitable.

A moyen terme, la politique de lutte contre la pauvreté visait à réduire l'incidence de la pauvreté de 33,6% en 1998 à 30% en 2005 et 28% en 2007 dans la perspective d'atteindre 15% en 2015.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté devrait être disponible en octobre 2008.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à prendre toutes les dispositions nécessaires pour atteindre les OMD, à savoir :

- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour ;
- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim ;
- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;
- Réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

En Côte d'Ivoire, les objectifs de création de richesse et de réduction de la pauvreté s'appuient sur les axes stratégiques prioritaires suivants :

- 1) une croissance économique forte, durable et un développement du secteur financier prenant en compte la population défavorisée;
- 2) le développement rural, la promotion du secteur privé, le développement des infrastructures économiques, en vue de la création de richesse et des emplois ;
- 3) un accès encore plus équitable à des services sociaux de base de meilleure qualité, la préservation de l'environnement, la promotion du genre et des groupes vulnérables ;
- 4) la décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales ;
- 5) la promotion de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités dans le sens d'assurer une meilleure allocation et utilisation des ressources ; et
- 6) le renforcement de la justice et la sécurité des personnes et des biens.



Sans statistiques fiables et accessibles, il est impossible de bien planifier les programmes de développement et donc de réaliser les objectifs fixés.

Or, le Système Statistique National (SSN) demeure confronté à d'importantes difficultés structurelles :

- problèmes de mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles ;
- coordination entre producteurs encore insuffisante pour assurer la normalisation et l'harmonisation ;
- coordination entre producteurs, utilisateurs et bailleurs de fonds également insuffisante pour assurer une programmation des activités statistiques permettant de mieux répondre aux besoins de politiques basées sur des faits.

Après le bilan diagnostic de la situation du Système Statistique National en 1995 qui a débouché sur l'élaboration du premier Schéma Directeur de la Statistique 1996-2000, la Côte d'Ivoire vient de se doter d'une autre Stratégie Nationale de Développement de la Statistique qui couvre la période 2008-2010 (SNDS 2008-2010).

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE

Grâce à la SNDS 2008-2010, il sera possible de poursuivre la modernisation de cet outil de bonne gouvernance qu'est le Système Statistique National et de le réhabiliter. Moderniser le SSN, c'est lui permettre de soutenir la mise en place d'un système performant de suivi/évaluation des politiques publiques. La SNDS prévoit une série d'actions et de projets à mener entre 2008 et 2010 pour permettre au SSN de mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques de qualité.

La SNDS 2008-2010 repose sur quatre axes stratégiques :

1. Renforcement du cadre juridique, institutionnel et de la coordination :

Un avant-projet de loi élaboré par les acteurs du Système Statistique National prévoit la création d'un Conseil National de la Statistique, organe de coordination de l'activité statistique nationale.

2. Développement des ressources humaines et matérielles :

Le capital humain est la ressource la plus importante pour la production statistique. Il est indispensable de favoriser le recyclage et le perfectionnement des statisticiens. L'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) doit demeurer le pôle régional d'excellence en matière de formation et de perfectionnement des cadres. Il est également nécessaire de doter les services statistiques ministériels d'outils de travail modernes, performants et qui accompagnent le progrès.



3. Mobilisation des ressources financières :

Augmenter la proportion de financement accordée aux activités statistiques, aussi bien par le gouvernement que par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) constitue une préoccupation majeure.

4. Développement de la production statistique, amélioration de la qualité et de la diffusion :

Il s'agit d'améliorer la couverture et la qualité de la production statistique en termes de fiabilité, ponctualité et conditions de diffusion, dans le respect des normes internationales.

***« Les données issues des différents travaux
et enquêtes statistiques permettent de
mieux appréhender la dynamique
économique et sociale du pays ».***

M. Paul Antoine BOHOUN BOUABRE

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement

Cérémonie de lancement de la cartographie censitaire pilote

Juin 2007



QUELQUES INDICATEURS CLES

INDICATEURS	SOURCE ET PERIODE	VALEUR	UNITES
Population (estimée)	Institut National de la Statistique (2007)	20,2	Millions d'individus
Taux brut de scolarisation dans le primaire	Ministère de l'Education Nationale /DIPES	54,3	%
Taux de mortalité infantile	Enquête sur les Indicateurs du Sida en Côte d'Ivoire (EISCI) 2005	84	‰
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	EISCI 2005	125	‰
Taux de mortalité maternelle	EISCI 2005	543 décès	pour 100 000 naissances vivantes
Taux de prévalence du VIH	EISCI 2005	4,7	%
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé	Enquête Niveau de Vie (ENV) des ménages 2002	51,9	%
Taux de pauvreté	ENV 2002	38,38	%
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	Multiple Indicators Cluster Survey (MICS) 2006	55	%
PIB courant en 2005	INS, Comptes nationaux 2003, 2004, 2005	9011,755	Milliards F CFA
Taux de croissance réel du PIB en 2005	INS, Comptes nationaux 2003, 2004, 2005	1,7	%

GRANDES OPERATIONS STATISTIQUES

MICS 2006

L'Institut National de la Statistique a réalisé une Enquête à Indicateurs Multiples (MICS-3) dont la collecte a débuté en août 2006 et s'est achevée en octobre 2006. Cofinancée par le Gouvernement ivoirien et les partenaires au développement dont l'UNICEF, l'Union Européenne, le PNUD, le Programme Alimentaire Mondial et l'UNFPA, l'enquête visait principalement à : (i) disposer de données récentes, pertinentes, désagrégées par sexe et par région en vue d'aider le gouvernement et les partenaires au développement à la planification de leurs interventions en faveur des populations en général et des enfants et des femmes en particulier ; (ii) évaluer les progrès accomplis à mi-parcours vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour un « Monde digne des Enfants » (MDE) ; (iii) renforcer le suivi du programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNICEF au niveau national et local et améliorer la programmation des actions futures ; (iv) renforcer les capacités nationales et institutionnelles et sensibiliser les populations et les décideurs sur les manifestations de la pauvreté des familles et des groupes vulnérables.

ENV 2008

La phase principale de la nouvelle Enquête sur le niveau de vie des ménages a démarré en juin 2008 et s'est achevée le 17 août 2008. Financée par la Banque mondiale, l'Union Européenne, le PNUD, l'UNFPA, l'UNIFEM et l'Etat de Côte d'Ivoire, cette enquête vise principalement à collecter des informations destinées à évaluer la pauvreté et la vulnérabilité en période post crise d'une part, et à évaluer l'impact de la guerre sur les conditions de vie des ménages d'autre part. Cette enquête a mobilisé 280 agents regroupés en 70 équipes de 4.

RGPH 2008

Les activités préparatoires relatives au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2008 (RGPH 2008) sont en cours. La cartographie censitaire pilote s'est déroulée du 16 janvier au 17 février 2008 dans trois localités, à savoir la commune de Port Bouët pour le district d'Abidjan, la sous-préfecture de Bonoua pour la zone forestière et la sous-préfecture de Facobly pour les régions du centre-nord-ouest. Une version préliminaire du questionnaire de collecte des données est disponible. Elle prend en compte les recommandations issues de la table ronde des utilisateurs de données de population tenue les 24 et 25 mai 2007.



© Stephanie Kleine-Ahlbrandt

Institut National de la Statistique, Côte d'Ivoire

Plateau, Cité administrative, Tour C, 2^{ème} étage - BP V 55 Abidjan 01
Côte d'Ivoire – Tél : (225) 20 21 05 38 - Fax : (225) 20 21 63 27 - E-mail : ins_rci@yahoo.fr

Website : www.ins.ci

Cette brochure a été réalisée avec l'appui de PARIS21, en septembre 2008.